

Nouvelle approche des remparts de Dinan¹

L'enceinte urbaine de Dinan est incontestablement l'un des plus remarquables ensembles fortifiés de Bretagne, et d'ailleurs du pays (fig. 1). Avec son périmètre avoisinant 2 650 mètres et englobant une surface de quelque 30 hectares, elle présente en effet le double intérêt d'avoir été au xv^e siècle la troisième plus grande place forte du duché, après Rennes et Nantes, et d'être parvenue jusqu'à notre époque dans une quasi entière intégrité. Quelques portions du mur d'enceinte et, malheureusement, une porte (celle de l'Hôtellerie, à l'ouest) et quelques tours de flanquement sont tombées sous la pioche des démolisseurs du siècle passé. D'autres, faute d'entretien, se sont peu à peu dégradées et ont aujourd'hui disparu, parfois récemment, comme la tour Longue une nuit de janvier 1982. Mais sur les vingt-deux ouvrages, donjon compris, qui sont mentionnés sur le plus ancien plan que l'on connaisse à ce jour, celui qui fut dressé en 1693 par l'ingénieur militaire du roi à Saint-Malo Siméon Garengéau, quinze flanquent encore aujourd'hui la ville².

Du fait de cet exceptionnel état de conservation, cette enceinte urbaine qui bénéficie depuis 1983 d'une vaste campagne de restauration et de mise en valeur est du plus haut intérêt pour l'archéologie. Elle illustre

¹ Cet article est une synthèse de notre travail de maîtrise (*Les portes de Dinan*) et de D.E.A. (*Les tours de Dinan*), réalisé entre 1990 et 1993 sous la direction de M. A. Chédeville, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Rennes 2-Haute-Bretagne. Cette étude archéologique et architecturale a fait l'objet d'une publication aux Editions de la Plomée (Guingamp) au printemps 1998.

² «Plan de l'enceinte et chateau de Dinan, en Bretagne, et d'une partie de ses environs», dressé par Siméon Garengéau, daté de 1693 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 492 ; Archives de l'inspection du Génie (fort de Vincennes), article 8 P A Dinan n° 1). Ce plan est accompagné d'un rapport, comprenant 68 articles et un profil de la tour de Coëtquen, qui est intitulé : «Estat des plus urgentes réparations à faire à la ville de Dinan en Bretagne pour la mettre hors d'insulte et empêcher un coup de main» (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 492) ; on en trouvera un résumé dans : RICHELLOT, R., «Les remparts et le château de Dinan en 1693 d'après un mémoire inédit de l'ingénieur Garengéau», *La Nouvelle Revue de Bretagne*, t. VII, 1953, p. 1-12. Les Archives de Vincennes conservent par ailleurs un «Plan des ville et château de Dinan, en Bretagne, avec parties de ses environs», dressé également par Garengéau, daté du 8 janvier 1701 (article 8 . A Dinan 2¹).

en effet de manière parfaite les principales phases de l'architecture militaire des deux derniers siècles du Moyen Âge, comme ces quelques pages ont pour objet de le montrer.

Les raisons de l'implantation

De façon flagrante, ce n'est pas par le fruit du hasard que, dans la première moitié du XI^e siècle, un seigneur de la toute récente famille de Dinan, sans doute Josselin, décide d'édifier son principal *castrum*, c'est-à-dire d'établir le chef-lieu de sa seigneurie, sur le rebord oriental de ce plateau qui porte aujourd'hui le nom de la ville³. Il pourrait alors se contenter de faire prospérer le noyau pré-urbain, déjà protégé par un château, qui s'est constitué autour de l'abbaye Saint-Magloire de Léhon, laquelle occupe les bords de la rivière de Rance depuis le IX^e siècle⁴. Mais ici, à 1 km à peine en aval de l'abbaye, les conditions offertes par le site sont bien plus favorables, pour ne pas dire absolument idéales, tant des points de vue défensif et stratégique que du point de vue économique⁵.

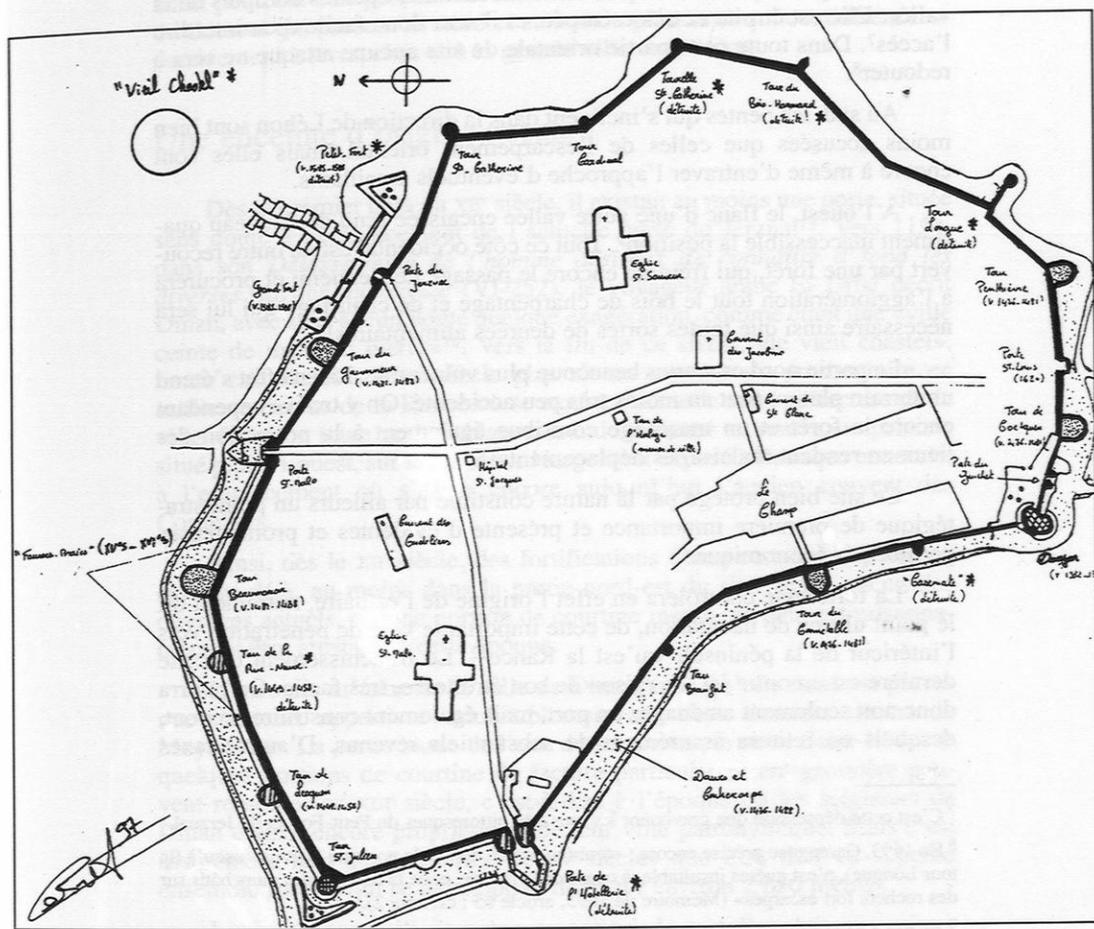
Tel est en effet à peu près le bilan que l'on dut dresser au seigneur. À l'est, le sommet du fort escarpement du plateau commande de 70-75 m le fond marécageux de la vallée de la Rance. Au nord-est, un éperon de forme vaguement triangulaire qui s'avance en saillie au-dessus de la rivière, dont l'élévation est un peu moindre que celle du plateau mais que quelques travaux de terrassement suffiront à isoler efficacement, s'avère un emplacement très convenable pour asseoir un château⁶. Le long du flanc nord de ce petit promontoire prend place une petite dépression dans laquelle coule un

³ Les autres limites du plateau de Dinan sont : à l'ouest, la vallée de l'Arguenon ; au sud, la côte de Mégrit ; au nord, la baie du Guildo.

⁴ LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen Âge, les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1981, p. 12 : il explique qu'à Léhon «la cuvette (n'était) pas assez grande et son fond difficile à drainer. En outre la ville aurait été trop vulnérable et sa sécurité n'aurait pu être assurée qu'au prix de travaux coûteux et d'une efficacité incertaine».

⁵ Notons ici que, au grand étonnement des spécialistes de l'Antiquité, ce site exceptionnel ne semble avoir été exploité ni à l'époque gauloise ni à l'époque romaine. En tout cas, si l'on a bien découvert quelques objets datant de ces périodes, aucun vestige de construction n'est venu à ce jour prouver une occupation humaine des lieux antérieure au XI^e siècle. On trouvera quelques compléments à ce propos dans notre mémoire de maîtrise (p. 14-16).

⁶ C'est effectivement sur ce promontoire où prend place aujourd'hui la sous-préfecture de la ville que semble avoir été construit le château à motte, que nous connaissons sous les noms de «vieux chasteau» et de «Châteauganne», qui donna naissance à notre grande agglomération médiévale. Le nom «Châteauganne», qu'il faut sans doute rapprocher de celui de la femme d'Olivier I^{er}, seigneur de Dinan vers 1055-1070, laquelle s'appelait Cana ou Gana, lui est en effet resté attaché jusqu'à notre époque, et l'actuelle rue Haute-Voie qui le relie au centre ville se nommait au Moyen Âge «rue du Vieux Chasteau».



- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | Fin XIII ^e - 1 ^{ère} moitié XIV ^e siècles |  | Fin XV ^e siècle (vers 1476-1488) |
|  | Fin XIV ^e - 1 ^{ère} moitié XV ^e siècles |  | Fin XVI ^e siècle (vers 1589-1598) |
|  | Milieu du XV ^e siècle (vers 1449-1458) | Le symbole * signale les ouvrages disparus | |

Figure 1 – Plan général de l'enceinte urbaine de Dinan
(réalisé sur la base du plan dressé en 1693 par S. Garengreau)

ruisseau et par laquelle il est possible de franchir les pentes abruptes de la vallée. Elle est étroite et très escarpée, et il sera donc facile d'en interdire l'accès⁷. Dans toute cette partie orientale du site aucune attaque ne sera à redouter⁸.

Au sud, les pentes qui s'inclinent dans la direction de Léhon sont bien moins accusées que celles de l'escarpement oriental, mais elles sont encore à même d'entraver l'approche d'éventuels assaillants.

À l'ouest, le flanc d'une autre vallée encaissée rend de nouveau quasiment inaccessible la position⁹. Tout ce côté occidental est en outre recouvert par une forêt, qui freinera encore le passage de l'ennemi et procurera à l'agglomération tout le bois de charpentage et de chauffage qui lui sera nécessaire ainsi que toutes sortes de denrées alimentaires¹⁰.

La partie nord est certes beaucoup plus vulnérable. Là en effet s'étend un terrain plat ou tout au moins très peu accidenté. On y trouve cependant encore la forêt et un marécage contribue également à la protection des lieux en rendant malaisé les déplacements¹¹.

Ce site bien protégé par la nature constitue par ailleurs un point stratégique de première importance et présente d'évidentes et prometteuses possibilités économiques.

La forteresse contrôlera en effet l'origine de l'estuaire, autrement dit le point ultime de navigation, de cette importante voie de pénétration vers l'intérieur de la péninsule qu'est la Rance¹². Le franchissement de cette dernière est en outre ici, en raison de son étroitesse, très facile. On pourra donc non seulement aménager un port, mais également construire un pont, desquels on retirera assurément de substantiels revenus. D'autres taxes

⁷ C'est cette dépression que gravissent les rues très pittoresques du Petit-Fort et du Jerzual.

⁸ En 1693, Garengneau précise encore : «tout (ce) costé, depuis la porte du Gerzual jusqu'à (la tour Longue), n'est guères insultable, à cause de la rivière, et de la hauteur des murs bâtis sur des rochers fort escarpés» (Mémoire de 1693, article 65 ; cf. note 2).

⁹ Au fond de cette vallée coule le ruisseau dit de Cocherel, affluent de la Rance qui la rejoint en Léhon.

¹⁰ Dès le xiii^e siècle, cette forêt qui a pour ainsi dire totalement disparu de nos jours portait le nom de «la Haie». Cette appellation prouve sans conteste que ses abords furent selon un principe courant «plessés», c'est-à-dire condamnés par un entrelacement de branches et autres obstacles, propres à retarder la marche de l'assaillant.

¹¹ Ce marécage est connu sous le nom de «marécage d'Augoulvent».

¹² «Deux fois le jour, remarquait en 1635 un voyageur de passage à Dinan, le flux et le reflux de la mer (...) vient presque toutes les marées jusques au port de Dinan (...) et quelques fois (seulement !) plus d'une lieue au-delà», c'est-à-dire jusqu'à Léhon». Document dit «Dinan en 1635», conservé à la Bibliothèque nationale (ms fr., 22327, fol. 50), publié par LA BORDERIE, Arthur de, «Documents inédits sur l'histoire de la ville de Dinan», *Revue de Bretagne-Vendée-Anjou*, t. IV, 1890, p. 125-143, p. 139-140.

enfin pourront être perçues sur les deux anciennes voies romaines venant de Corseul qui passent au nord et au sud du plateau et qui conduisent respectivement à Avranches et à la grande ville de Rennes.

Une enceinte d'origine ducale

Dès le premier tiers du XII^e siècle, il existait au moins une porte, située sans doute à l'emplacement de l'actuelle porte du Jerzual¹³. Vers 1154, dans son *Délassemens de l'homme désireux de connaître à fond les diverses parties du monde* (VI-252), le voyageur arabe El Drisi décrit Dinan, avec sans aucun doute quelque exagération, comme étant une «ville ceinte de murs en pierre»¹⁴. Vers la fin de ce siècle, «le vieil chaste», motte castrale élevée un siècle plus tôt au sommet du promontoire en saillie au-dessus de la Rance où se trouve l'actuelle sous-préfecture de la ville, fut selon toute vraisemblance abandonné pour un nouveau «palais», situé plus à l'ouest, sur le front nord largement exposé à l'attaque ennemie, à l'emplacement où s'élève encore aujourd'hui l'ancien couvent des Cordeliers.

Ainsi, dès le XII^e siècle, des fortifications d'une certaine importance existent déjà, au moins dans la partie nord-est du site. Mais, aucun des ouvrages actuels, aucune portion de courtine même, ne peuvent raisonnablement être attribués à cette époque.

L'enceinte urbaine de la ville de Dinan, telle qu'elle nous est parvenue s'entend, appartient indubitablement aux deux derniers siècles du Moyen Age. La partie basse de l'une de ses portes, la porte Saint-Malo, et quelques portions de courtine de facture particulièrement grossière peuvent remonter au XIII^e siècle, c'est-à-dire à l'époque où les seigneurs de Dinan étaient encore propriétaires de leur ville patronymique. Mais c'est assurément aux ducs des XIV^e et XV^e siècles que l'on doit ce superbe ensemble fortifié qui se développait donc sur environ 2 650 mètres.

Les ingénieurs militaires ducaux ont pris le soin d'exploiter au mieux les défenses naturelles du site. Du nord-est au sud-est et de là jusqu'au nord-ouest, le mur d'enceinte épouse ainsi rigoureusement les contours des escarpements des vallées de la Rance et de Cocherel. De cette étroite adaptation à la structure des lieux est résulté bien évidemment un tracé

¹³ Acte du Prieuré Saint-Malo relatant le partage de la seigneurie de Dinan en 1123 entre les fils de Geoffroy 1^{er}, Olivier et Alain, partage effectué selon une ligne est-ouest empruntant le chemin suivant : «*Via, que a capite pontis tendit per portam et ante ecclesiam Sancte Marie Hospitalis usque in haïam*» : BARTHELEMY, A. de, GESLIN DE BOURGOGNE, J., *Anciens évêchés de Bretagne*, 6 vol., Saint-Brieuc, 1864, t. IV, p. 397.

¹⁴ Traduit par JAUBERT, A., *Géographie d'Edrisi*, Paris, 1840, t. II, p. 354.

irrégulier, presque indéfinissable. «Les anciennes fortifications de Dinan (...) forment un quadrilatère irrégulier, expliquait J. Geslin de Bourgogne en 1870, dont les côtés sont aspectés aux quatre points cardinaux. À l'est et au sud, ils sont brisés en saillant ; à l'ouest en rentrant (...)»¹⁵. Ajoutons qu'au large front qui regarde le nord s'oppose un front sud qui, pris entre les deux vallées, est très étroit. C'est sans doute pourquoi l'on trouvera chez certains auteurs que l'enceinte présente un plan vaguement triangulaire.

Ces courtines sont toutes réalisées en appareil irrégulier de moellons tout au mieux ébauchés et ont pour la plupart perdu entièrement leur couronnement tandis que les chemins de ronde ont été absorbés par des jardins particuliers ou autres. Elles sont donc pour ainsi dire indatables. L'épaisseur de leur partie haute varie entre 2 et 3 mètres, ce qui est classique. Jamais, hormis sans doute au niveau de leur parapet, elles n'ont été pourvues d'ouvertures défensives. Leur fondement systématique sur le roc enfin, qui constituait une efficace protection contre les travaux de sape et de mine, explique pour une bonne part leur assez bon état de conservation actuel.

Les fortifications des XIII^e et XIV^e siècles

Le vestige le plus ancien que l'on puisse observer sur cette enceinte se trouve à la porte nord dite porte Saint-Malo, dont plus exactement la partie basse doit remonter au troisième quart du XIII^e siècle.

La partie primitive de la porte sud dite du Guichet, c'est-à-dire les premier et second niveaux, le niveau supérieur de la porte Saint-Malo, la tour Beaufort et celle appelée «la casemate» ou «la poterne» dont malheureusement il ne subsiste que la base, ainsi que l'ensemble des petites tours élevées sur le rebord de l'escarpement abrupt qui domine la vallée de la Rance appartiennent aux décennies qui suivirent le rattachement définitif de la ville au duché, qui fut officiellement prononcé en 1283.

Cette campagne de fortification qui fut lancée par le duc Jean 1^{er} et qui fut poursuivie par ses successeurs immédiats constitue donc une étape essentielle de l'histoire de la ville. À l'évidence en effet, c'est en ce début du XIV^e siècle que fut fixé à jamais le plan de cette enceinte, qui d'ailleurs à l'époque était sans doute la plus vaste du duché.

Outre par la délimitation de ce vaste espace clos qui, bien que n'englobant pas les deux bourgs primitifs de Saint-Malo (au nord) et de la

¹⁵ GESLIN DE BOURGOGNE, J., «Dinan, notes archéologiques et historiques», *Mémoire de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, t. VIII, 1870, p. 19-34, p. 27.

Magdelaine-du-Pont (dans la vallée), laissait pour l'avenir de grandes possibilités d'extension, ces premières années de la période ducal de la ville furent marquées selon toute probabilité par l'édification d'une nouvelle «résidence», le château seigneurial situé sur le front nord ayant été transformé en couvent de Franciscains vers 1249. Divers éléments permettent de situer ce dernier dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, à l'emplacement même où s'élève encore de nos jours le majestueux donjon construit au début des années 1380, selon le désir du duc Jean IV.

Dès la fin du XIII^e siècle, la forme quadrangulaire fut largement abandonnée au profit notamment du plan circulaire, lequel certes exigeait un travail plus soigné et donc un coût plus élevé, mais présentait le double avantage d'être plus résistant au choc et de créer des angles morts de moindre importance (fig. 2 & 3). Cette primauté des ouvrages de forme cylindrique apparaît avec évidence à Dinan, où la tour dite au XVII^e siècle «la casemate», qui adoptait un tracé en amande, et celle du Bois-Harouard à l'est dont la face antérieure était constituée par un éperon triangulaire, montrent que les ingénieurs militaires des premières décennies du XIV^e siècle réalisaient cependant à l'occasion des plans plus évolués.

Ces tours qui dénotent la période comprise entre les règnes de Jean I^{er} et de Jean III se caractérisent notamment par leur faible diamètre : 6 à 8 m ; seul celui de l'ouvrage particulier qu'est la tour-porte du Jerzual atteint 12,50 m. Leur saillie est communément comprise entre 4 et 6 m. Elles ont

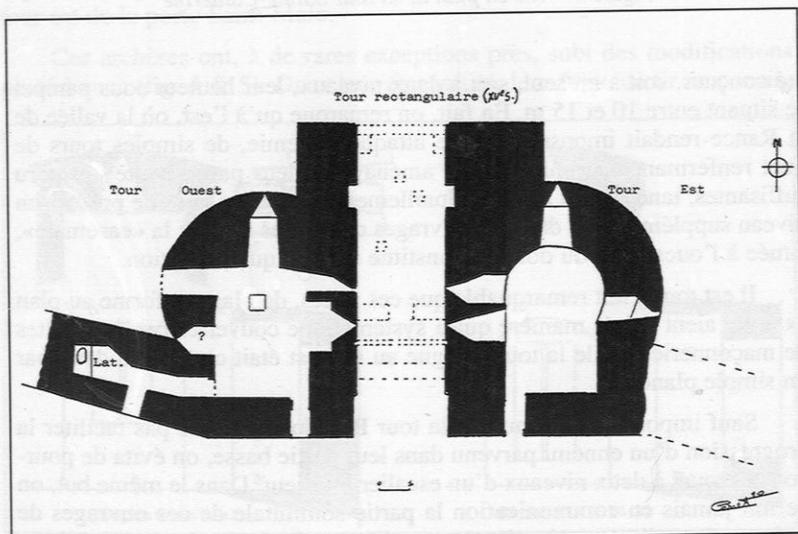


Figure 2 - Vue en plan du premier niveau de la porte Saint-Malo.

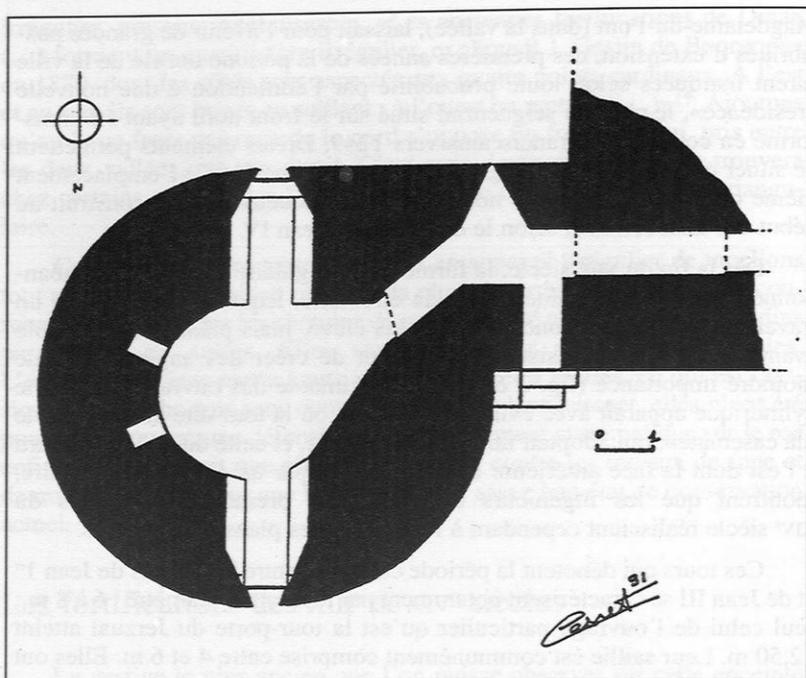


Figure 3 – Vue en plan de la tour Sainte-Catherine

été conçues, soit à un seul, soit à deux niveaux, leur hauteur sous parapet se situant entre 10 et 15 m. En fait, on remarque qu'à l'est, où la vallée de la Rance rendait impossible toute attaque ennemie, de simples tours de guet renfermant une unique salle aménagée à leur partie haute ont paru suffisantes, tandis qu'il a été habituellement jugé nécessaire de prévoir un niveau supplémentaire dans les ouvrages des autres fronts : la « casemate », située à l'ouest près du donjon, constitue ici l'unique exception.

Il est tout à fait remarquable que ces salles, de plan conforme au plan externe, aient été de manière quasi systématique couvertes par des voûtes de maçonnerie ; seule la tour Longue au sud-est était coupée en deux par un simple plancher.

Sauf impossibilité comme à la tour Beaufort, pour ne pas faciliter la progression d'un ennemi parvenu dans leur partie basse, on évita de pourvoir les tours à deux niveaux d'un escalier intérieur. Dans le même but, on ne mit jamais en communication la partie sommitale de ces ouvrages de défense, laquelle était de niveau avec le chemin de ronde des courtines, avec leur espace interne.

Dès le début du XIV^e siècle, cette partie sommitale des ouvrages, comme le sommet des courtines d'ailleurs, fut dotée d'une galerie à mâchicoulis. À cette époque, et à peu près durant tout le siècle, ces dispositifs de défense prévus pour laisser tomber sur l'assaillant toutes sortes de matières lourdes et incendiaires furent ménagés entre des consoles à triple ressaut plus ou moins grossièrement taillées que de petits arcs en plein cintre réunissaient entre elles. Précisons ici que tous ces ouvrages étaient sans doute jadis couverts par des toits d'ardoise.

Enfin, il convient pour terminer ce rapide survol de l'architecture de ces petites tours de flanquement de dire quelques mots sur l'épaisseur de leurs maçonneries. Au niveau inférieur des tours de la porte Saint-Malo, que nous datons des années 1250-1280, l'épaisseur des murs est communément de 1,80 m, le front de la tour ouest ayant été porté curieusement à 2,40 m. Celle des tours de la porte du Guichet, du niveau supérieur de la porte Saint-Malo et de la tour Cardinal, ouvrages que nous pensons antérieurs au règne du duc Jean III (1312-1341), est de 1,40 m seulement. Celle de la «casermate» était d'environ 2 m. Enfin, aux tours Beaufort et Sainte-Catherine et à la tour-porte du Jerzual, ouvrages datables de la première moitié du XIV^e siècle, on mesure 2,50 m sur les flancs tandis que très curieusement leur front ne présente lui qu'une épaisseur de 2,10 m-2,20 m.

Communément, les salles de ces ouvrages ont été ajourées de trois archères, une frontale et deux latérales. Le tir d'écharpe ne se rencontre aujourd'hui qu'à la porte du Guichet et au niveau supérieur en ruine de la tour est de la porte Saint-Malo.

Ces archères ont, à de rares exceptions près, subi des modifications postérieures (fig. 4 & 5). Dans leur état initial, leur fente de tir ne consis-

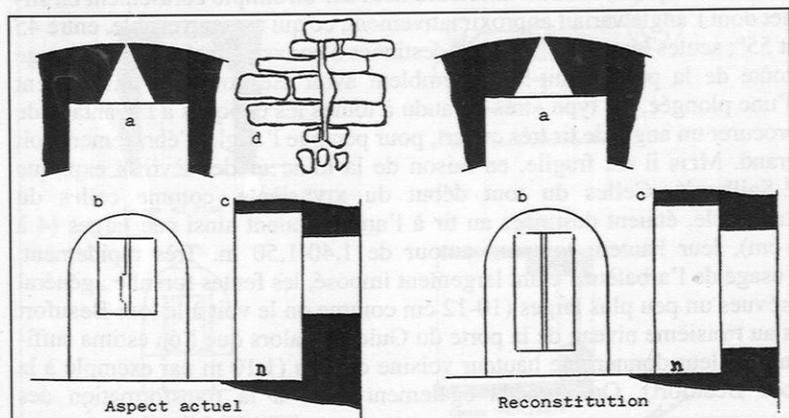


Figure 4 – Porte du Guichet : relevé de l'archère frontale du rez-de-chaussée de la tour Ouest

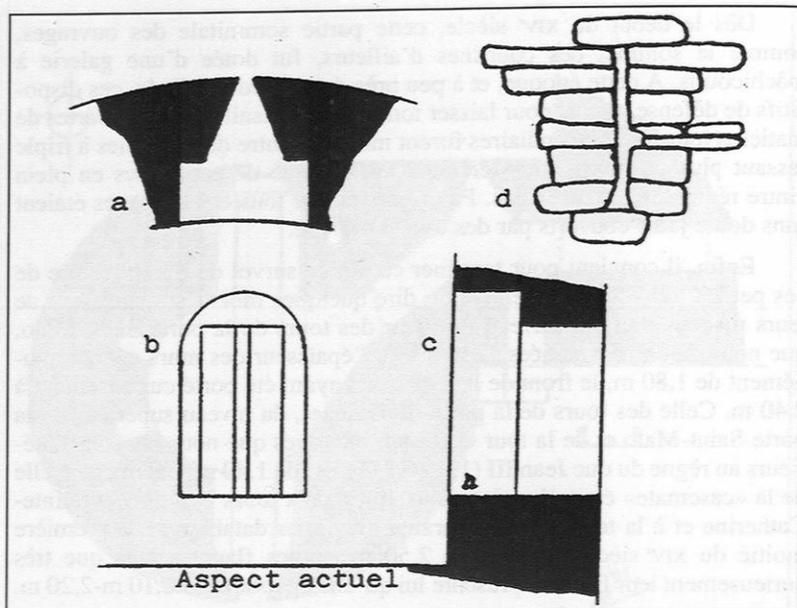


Figure 5 – Porte du Guichet : relevé de l'archère pour un tir d'écharpe sud-ouest, du 3^e niveau de la tour ouest

a : forme en plan - b : élévation intérieure - c : coupe verticale - d : élévation extérieure - n : niche de tir

tait qu'en une simple ouverture rectangulaire percée au nu du parement extérieur, laquelle donnait intérieurement sur un simple ébrasement en sifflet dont l'angle variait approximativement, ce qui est convenable, entre 45 et 55°; seules les quatre archères destinées à couvrir l'intérieur du passage voûté de la porte Saint-Malo semblent avoir été pourvues initialement d'une plongée. Ce type «très répandu à toutes les époques a l'avantage de procurer un angle de tir très ouvert, pour peu que l'angle d'ébrasement soit grand. Mais il est fragile, en raison de la minceur des lèvres» explique P. Sailhan¹⁶. Celles du tout début du XIV^e siècle, comme celles du XIII^e siècle, étaient destinées au tir à l'arc et étaient ainsi peu larges (4 à 6 cm), leur hauteur tournant autour de 1,40-1,50 m. Très rapidement, l'usage de l'arbalète s'étant largement imposé, les fentes furent en général prévues un peu plus larges (10-12 cm comme on le voit à la tour Beaufort et au troisième niveau de la porte du Guichet), alors que l'on estima suffisant de leur donner une hauteur voisine de 1 m (1,10 m par exemple à la tour Beaufort). On procéda également alors à la transformation des

¹⁶ SAILHAN, P., *La fortification, histoire et dictionnaire*, Paris, 1991, p. 64.

anciennes fentes de tir : leur largeur fut augmentée, soit partiellement seulement, c'est-à-dire que l'on se contenta de pratiquer un petit orifice de quelques centimètres de diamètre vaguement central, soit sur toute leur hauteur, et l'on réduisit cette dernière en condamnant leur partie basse, plus exactement en augmentant la hauteur de leur allège. Précisons que le recours à une traverse horizontale pour faciliter ce tir à l'arbalète ne semble pas avoir été jugé utile à Dinan. En tout cas, il n'en existe aucun exemple dans les tours de cette époque qui sont conservées.

La grande majorité de ces archères sont à allège, mais nous trouvons également quelques archères planes : passage voûté de la porte Saint-Malo, tour Cardinal, troisième niveau des tours de la porte du Guichet.

Enfin, à trois exceptions près, toutes sont précédées intérieurement par une niche ou par une chambre de tir, de plan rectangulaire. Au XIII^e et au début du XIV^e siècle, on eut plutôt tendance à donner à ce petit local destiné à améliorer les conditions de tir une largeur supérieure à celle que présentait, dans sa partie postérieure, l'ébrasement de la meurtrière. Par la suite (tour Beaufort, tour-porte du Jerzual), sans doute notamment pour réduire l'affaiblissement causé à la maçonnerie, on se contenta le plus souvent d'une largeur conforme à celle de l'ébrasement. Au premier niveau de la tour est de la porte Saint-Malo et au troisième niveau des tours de celle du Guichet, ces petits locaux de tir sont légèrement surélevés par rapport au sol des salles. Ailleurs, leur plancher correspond exactement avec le niveau intérieur.

La tour Sainte-Catherine se distingue des autres ouvrages de l'époque. Son unique salle, aménagée au sommet, est dépourvue de toute ouverture dans la partie frontale et possède dans chaque flanc, non une archère, mais une fenêtre (fig. 3 & 6).

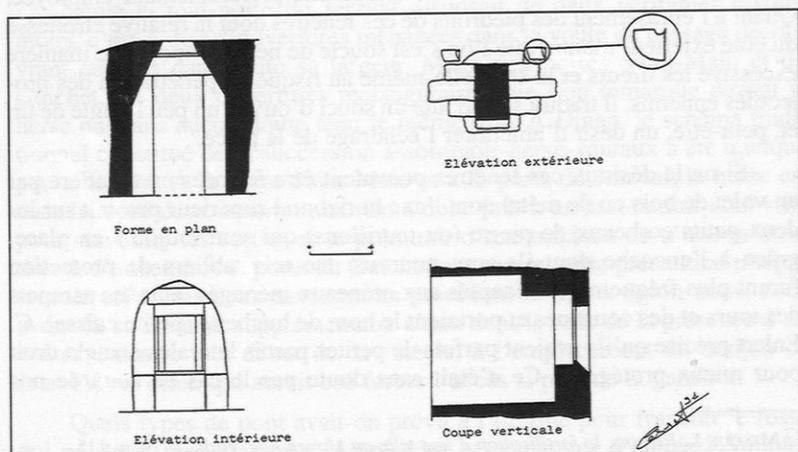


Figure 6 - Tour Sainte-Catherine : relevé de la fenêtre sud

Ces fenêtres très exactement disposées aux extrémités de l'axe nord-sud de la tour, qui certes éclairaient la salle mais étaient bien évidemment destinées également au guet et à la défense, s'ouvrent au fond d'une embrasure voûtée en berceau, lancette ouverte sur l'intérieur, dont les tableaux sont bordés par des coussièges, sur lesquels les guetteurs pouvaient s'asseoir et le cas échéant prendre appui pour tirer.

Les ouvertures elles-mêmes, rectangulaires, surmontées par un linteau droit non soulagé par un arc de décharge, sont des plus intéressantes. Leur première originalité consiste en l'ébrasement de leurs piédroits ; leur largeur est de 70 cm du côté intérieur et de 45 cm seulement du côté extérieur. Leur hauteur elle non plus n'est pas constante sur toute la profondeur, laquelle est de 25 cm. L'appui étant incliné, elle est de 1,10 m au nu du mur et de 90 cm du côté de l'embrasure.

La présence d'ouvertures de tir plongeantes doit en général être rapportée à un usage de l'arc pour la défense. En effet, l'arbalète ne se prêtait pas aux tirs plongeants comme l'explique J. Mesqui : «Le carreau n'est en effet que posé sur sa glissière dans l'arbalète, et n'est pas retenu sur cette glissière. En cas de tir plongeant, le carreau serait donc tombé de lui-même avant même le déclenchement de la gâchette. Il paraît donc indéniable que les tirs plongeants ne pouvaient être effectués qu'avec un arc, l'arbalète ne permettant que des tirs peu inclinés par rapport à l'horizontale»¹⁷. Mais en ce qui concerne nos fenêtres, non seulement la plongée est très faible (20 cm), mais l'utilisation de l'arc apparaît en fait bien peu probable en raison de la présence de l'allège et du siège ainsi que de la hauteur relativement réduite de l'ouverture, lesquelles n'ont pu que rendre très difficile le maniement de cette arme verticale. En tout cas, l'arbalète a dû être, comme dans les autres tours à archères de l'enceinte, préférablement employée. Quant à l'ébrasement des piédroits de ces fenêtres dont la relative étroitesse du côté extérieur montre que l'on s'est soucié de ne pas exposer de manière excessive les tireurs et la salle elle-même au risque de pénétration des projectiles ennemis, il traduit sans doute un souci d'ouvrir un peu l'angle de tir, et, peut-être, un désir d'améliorer l'éclairage de la pièce.

Si on le désirait, ces fenêtres pouvaient être fermées en tabatière par un volet de bois ou de métal dont l'axe horizontal supérieur pivotait sur les deux petits corbeaux de pierre (ou tourillons) qui sont toujours en place, grâce à l'encoche dont ils sont pourvus. De tels tabliers de protection furent plus fréquemment adaptés aux créneaux ménagés dans les parapets des tours et des courtines et portaient le nom de huchette (petite caisse). C. Enlart précise qu'ils avaient parfois de petites parois latérales à angle droit pour mieux protéger¹⁸. Ce n'était sans doute pas le cas de ceux de nos

¹⁷ MESQUI, J., *Provins, la fortification d'une ville au Moyen Age*, Paris, 1979, p. 115.

¹⁸ ENLART, C., *Manuel d'archéologie française*, Paris, 1928-1932, t. 2, p. 471.

fenêtres, ces dernières n'étant pas destinées en priorité à faire office de mâchicoulis, c'est-à-dire à assurer le flanquement du pied de la tour, mais à être utilisées par des arbalétriers, pour le tir à distance. Ce dispositif offrait une protection efficace au défenseur qui ne soulevait le volet que pour tirer et le laissait aussitôt retomber pour préparer son arme à l'abri des projectiles de l'adversaire.

Trois des quatre portes médiévales de l'enceinte remontent à cette période allant de la fin du XIII^e aux premières décennies du XIV^e siècle. Deux sont des châtelets d'entrée, c'est-à-dire que leur accès est encadré par deux tours de flanquement : il s'agit des portes Saint-Malo au nord et du Guichet au sud. La troisième est la célèbre tour-porte circulaire du Jerzual. Accordons quelques lignes aux organes défensifs propres à ces ouvrages d'entrée (fig. 2).

Outre des archères donnant dans le passage, des types décrits plus haut, une herse bien évidemment, manœuvrée depuis un corps de garde ménagé à l'étage, permettait d'ouvrir et de condamner à volonté l'accès à la ville intra-muros. Celle-ci coulissait systématiquement dans des rainures profondes de 15 cm, pratiquées dans les montants de l'embrasure, et avait donc une épaisseur comprise entre 10 et 15 cm. Une paire de vantaux, dont on observe encore les gonds, et jamais un seul vantail unique, venait toujours en complément en arrière de cette grille ainsi solidement assujettie. Sauf à la porte Saint-Malo où il faut sans doute imaginer qu'ils étaient tenus fermés par une barre pivotante fixée à l'un d'eux, ces vantaux étaient renforcés par des madriers, d'environ 20 cm de côté, qui glissaient dans des gaines prévues à cet effet dans la maçonnerie ; deux ont été jugés nécessaires à la porte du Jerzual, un dans la partie basse, l'autre à mi-hauteur.

Seule la tour-porte du Jerzual disposait de deux véritables assommoirs, c'est-à-dire d'ouvertures ménagées dans la voûte du passage décourant celui-ci dans toute sa largeur. Mais, aux portes Saint-Malo et du Guichet, les deux ouvertures rectangulaires que l'on remarque devant la herse ont sans aucun doute tenu le même rôle. À Dinan, le schéma traditionnel constitué de la succession assommoir-herse-vantaux a été quelque peu amélioré. À la porte Saint-Malo et à la porte du Jerzual, la herse est encadrée par deux assommoirs. On a donc prévu un assommoir côté ville pour surveiller les sorties et se prémunir d'une trahison ou d'une infiltration de l'ennemi. À la porte du Guichet par contre, cette précaution n'a pas semblé utile : les deux assommoirs précèdent la herse. Selon nous, nous avons là un élément supplémentaire allant dans le sens de la présence d'un château, dès le tout début du XIV^e siècle, à l'emplacement du donjon de Jean IV. En effet, qui aurait osé forcer l'accès si près de la garnison !

Quels types de pont avait-on prévu à l'origine pour franchir le fossé qui ne devait pas manquer de précéder ces ouvrages d'entrée ? Simples passerelles de bois facilement démontables en cas de danger ou ponts-levis

à treuil manoeuvrés à l'aide de chaînes directement reliées au tablier depuis le corps de garde ? Il n'est pas toujours facile de se prononcer aujourd'hui à ce sujet. On constate par contre que l'invention, vers le milieu du *xiv*^e siècle, du pont-levis à flèches, a donné lieu à des adaptations. Ce procédé est venu tardivement, sans qu'on puisse en préciser la datation, compléter la défense de la porte du Jerzual, comme l'atteste l'aspect des deux feuillures d'encastrement qui subsistent sur son parement extérieur. Et, le placage contre la porte Saint-Malo, vers le milieu du *xv*^e siècle seulement, d'une grosse tour rectangulaire semble avoir eu notamment pour objectif de la munir d'un tel dispositif. Cet aménagement très tardif sur cette entrée nord de la ville et son absence sur celle du Guichet laissent supposer l'existence, dès avant le *xv*^e siècle, de solides ouvrages avancés devant les entrées de la ville, qui eux auraient été munis de ponts-levis à bras.

À toutes ces défenses s'ajoutait ici comme ailleurs une protection divine de l'accès. Toutes les portes disposaient d'une niche à vierge, tournée vers l'extérieur, destinée à recevoir une image sainte. La porte du Jerzual, elle, en possédait deux, une du côté du faubourg et une du côté intra-muros. On sait par ailleurs qu'au-devant d'au moins trois des quatre portes médiévales, celles du Jerzual et du Guichet et celle, plus tardive, de l'Hôtellerie (milieu du *xv*^e siècle), était placée une croix. «Pourquoi ne pas associer ces signes sacrés à une fonction défensive symbolique ? Ces croix auraient pour but de renforcer les points faibles du périmètre défensif de la cité, de baliser un second rempart, en quelque sorte, jouant le rôle de cordon spirituel protecteur»¹⁹.

Durant la guerre de Succession et dans les années qui suivirent le dénouement de cette crise, on dut à Dinan comme ailleurs réaliser d'importants travaux de fortification. Plusieurs portions de courtine doivent remonter à ce milieu du *xiv*^e siècle. Il nous semble qu'il faille placer là également la surélévation de la porte du Guichet (construction du troisième niveau). Aucune des tours de l'enceinte ne saurait par contre être datée de cette époque.

La construction du donjon dans les années 1380-1385 dut être accompagnée également d'une remise à niveau des défenses de la ville. Mais aucun des ouvrages de flanquement ne peut être attribué avec certitude à ce règne du duc Jean IV.

À l'ouest, la regrettée porte de l'Hôtellerie était un châtelet d'entrée dont les tours de flanquement, en fer à cheval d'une largeur de 11-12 m, protégeaient un passage d'accès de type piéton-charroi. Ce procédé, aban-

¹⁹ GUITTON, L., *La vie religieuse à Dinan vers 1400-1580*, mémoire de maîtrise, Rennes, 1989, p. 81-83.

donné depuis l'antiquité romaine, fut réintroduit dans les techniques dans la seconde moitié du XIV^e siècle et connut alors un franc succès. Mais, l'architecture de l'ouvrage indique plutôt le milieu du siècle suivant (cf. infra)²⁰.

La tour Saint-Julien, tour circulaire d'un diamètre de 17 m environ qui flanque l'angle nord-ouest, pourrait éventuellement remonter à cette fin du XIV^e siècle. Mais encore une fois, il est plus prudent de placer sa construction dans la première moitié du XV^e siècle. Enfin, le passage en plein cintre qui traverse la base de la petite tour Cardinal a peut-être été aménagé à cette époque.

Cette charnière entre le XIV^e et le XV^e siècle fut marquée assurément par une multiplication des aménagements réalisés en vue d'utiliser l'arme à feu dans la défense de la place.

Les fentes de tir des archères des anciennes tours ont été, ici comme ailleurs, partiellement élargies pour permettre l'usage de petites pièces d'artillerie, semi-portatives notamment, mais également portatives ; mais en fait, il faut bien admettre que ces adaptations ont pu être entreprises à tout moment entre la seconde moitié du XIV^e et la fin du XV^e siècle, et même d'ailleurs bien au-delà (fig. 7).

Ces orifices prévus pour livrer passage au canon de petites bouches à feu sont assez souvent grossièrement circulaires, mais il en existe également de forme rectangulaire (tour Cardinal, porte du Guichet), en forme d'étrier en fer à cheval (tour Beaufort) et d'étrier vaguement triangulaire (tour Cardinal, porte du Guichet). La plupart du temps un seul orifice a été ajouté. Il se situe alors dans la majorité des cas à la base ; l'archère frontale du rez-de-chaussée de la tour ouest de la porte du Guichet a elle été dotée, en son centre, d'un orifice quadrangulaire. Nous trouvons cependant deux archères adaptées pourvues de deux orifices à la tour Beaufort (archère latérale droite du second niveau et archère axiale du premier niveau), et une autre au flanc gauche de la tour-porte du Jerzual. Sur les deux dernières citées, les orifices, ménagés également dans la partie basse de la fente verticale, sont disposés juste l'un au-dessus de l'autre. Ceux de la première sont par contre bien distincts, l'un se situant encore une fois à la base, l'autre à mi-hauteur.

L'absence d'ouvrages de flanquement datables de la seconde moitié du XIV^e siècle ne signifie pas nécessairement bien entendu qu'aucun ne fut

²⁰ Plans de la ville dressés par Garengéau en 1693 et 1701 (cf. note 2) ; «Porte de Brest à Dinan, détails, façade ouest, coupe dans l'axe de la porte et plan du 1^{er} étage», relevé de 1872 réalisé par l'architecte des Monuments historiques E. Corroyer, Bibliothèque nationale, cabinet des estampes, Va 22. Côtes-du-Nord, t. 1, H 117 909 ; «Croquis de la maison d'arrêt de Dinan», daté du 23 novembre 1916, Service historique de l'armée de terre (fort de Vincennes), Xe 490.

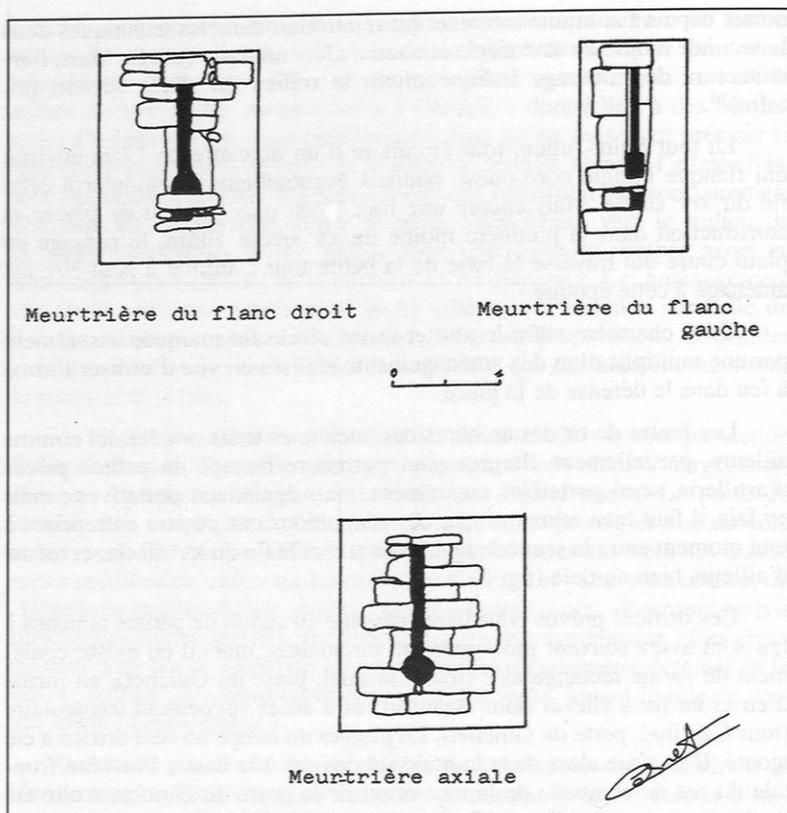


Figure 7 - Tour Cardinal : élévation extérieure des archères-canonnnières

construit à cette époque. Assurément en effet, les grandes tours d'artillerie qui ont été élevées au xv^e siècle sont venues remplacer des constructions antérieures. Mais il n'est pas impossible non plus que l'on se soit alors pour l'essentiel contenté d'entretenir les petites tours construites sous Jean 1^{er}, Jean II, Arthur II et Jean III, dont nous avons la chance d'avoir encore sous les yeux plusieurs spécimens.

Les six préveues pour couvrir le front est, front qui en raison du caractère inexpugnable de la pente du flanc de la vallée de la Rance ne nécessita jamais de renforcement postérieur, étaient espacées d'environ 100 m. Cet intervalle est important, et il faut sans doute penser que sur les autres fronts les tours n'étaient pas aussi éloignées les unes des autres.

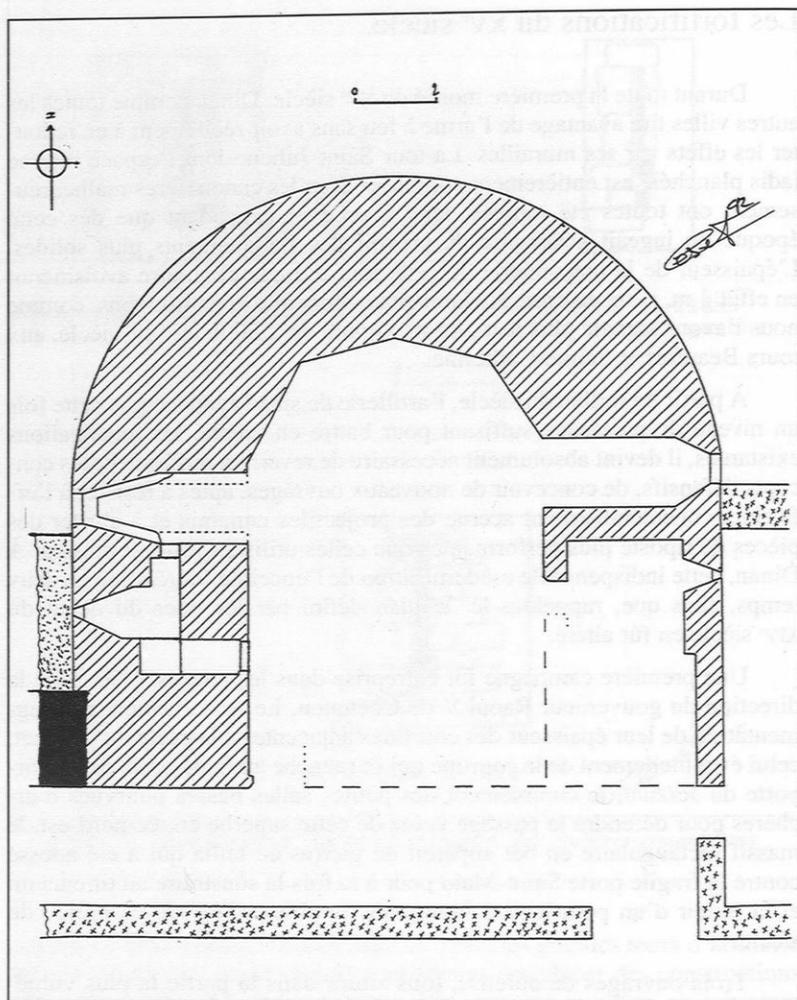
Les fortifications du xv^e siècle.

Durant toute la première moitié du xv^e siècle, Dinan comme toutes les autres villes tira avantage de l'arme à feu sans avoir réellement à en redouter les effets sur ses murailles. La tour Saint-Julien, dont l'espace interne jadis planchéié est entièrement comblé et dont les canonnières malheureusement ont toutes été murées, tend à prouver cependant que dès cette époque on jugeait nécessaire de prévoir des flanquements plus solides. L'épaisseur de la maçonnerie de cette tour d'angle circulaire avoisinerait en effet 4 m, si on en croit S. Garengéau, alors que nous trouvons, comme nous l'avons signalé plus haut, un maximum de 2,50 m au xiv^e siècle, aux tours Beaufort et Sainte-Catherine.

À partir du milieu du siècle, l'artillerie de siège ayant acquis cette fois un niveau de puissance suffisant pour battre en brèche les fortifications existantes, il devint absolument nécessaire de revoir en profondeur les concepts défensifs, de concevoir de nouveaux ouvrages, aptes à résister à l'efficacité considérablement accrue des projectiles ennemis et à abriter des pièces de riposte plus performantes que celles utilisées jusqu'à présent. À Dinan, cette indispensable modernisation de l'enceinte fut réalisée en deux temps, sans que, rappelons-le, le plan défini par les ducs du début du xiv^e siècle en fût altéré.

Une première campagne fut entreprise dans les années 1450, sous la direction du gouverneur Raoul V de Coëtquen. Le renforcement par augmentation de leur épaisseur des courtines adjacentes à la porte du Guichet, celui éventuellement de la courtine qui se rattache au flanc ouest de la tour-porte du Jerzual, le comblement des petites salles basses pourvues d'archères pour défendre le passage voûté de cette superbe entrée nord-est, le massif rectangulaire en bel appareil de pierres de taille qui a été adossé contre la fragile porte Saint-Malo pour à la fois la soustraire au tir ennemi et la munir d'un pont-levis à bras, nous semblent dater de ce milieu du siècle.

Trois ouvrages de défense, tous situés dans la partie la plus vulnérable du périmètre, accusent par ailleurs cette période : la porte de l'Hôtellerie à l'ouest (détruite donc en 1880), la tour de Lesquen au nord et sa voisine dite de la Rue-Neuve, qui fut rasée en 1807 (fig. 8). Leur saillie relativement aux courtines est encore moyenne (14,50 m à la tour de Lesquen, 14 m à la porte de l'Hôtellerie), mais ils présentent déjà ce plan en fer à cheval qui est l'une des principales caractéristiques de la seconde moitié du siècle. Leurs murs sont plus épais : à la tour de Lesquen, nous trouvons à la hauteur de l'étage 5 m au front et 4,70 m dans les flancs. L'appareillage de leur parement extérieur par ailleurs est plus soigné, de façon à mieux contenir l'impact, tandis qu'un fort talus



- Courtine XIV^e-XV^e siècles
- ▨ Tour milieu XV^e siècle (vers 1449-1458)
- ▤ «Fausse-braye» fin XV^e et/ou fin XVI^e siècle
- ▧ Murs fin XVIII^e - début XIX^e siècle

Figure 8 – Tour de Lesquen, vue en plan du second niveau

consolide leur base. Les tours de la porte de l'Hôtellerie renferment quatre niveaux qui ne sont séparés que par des planchers. Mais les tours du front nord, largement exposées en raison de l'absence de relief dans cette partie du site, sont plus basses, ne possèdent que deux niveaux, de façon à se défilier, à ne pas offrir trop de prises aux projectiles ennemis. Ces deux niveaux de ces ouvrages sont en outre couverts par des voûtes de maçonnerie, ce qui accroît encore leur résistance et rend possible l'aménagement à leur sommet d'une plate-forme, propre à permettre aux défenseurs d'utiliser de manière optimale leurs pièces d'artillerie. Leurs flancs, et semble-t-il également leur front semi-cylindrique, ce qui constitue une faiblesse, sont percés de canonnières dont l'orifice circulaire de 20 cm de diamètre environ, situé à même le parement extérieur, est surmonté, non pas d'une longue (comme ce fut pense-t-on plus généralement le cas en ce milieu du siècle), mais d'une courte fente verticale de visée (20 cm à la tour de Lesquen)²¹. Ces canonnières ne donnent pas encore intérieurement sur de véritables casemates, mais sont cependant déjà isolées des salles. Ces tours d'artillerie enfin, sur le modèle de celles du siècle précédent, associent étroitement les fonctions de défense et de résidence ; dans les deux du front nord, deux fenêtres, une dans chaque flanc, éclairent et aèrent le second niveau. Mais il ne s'agit pas là, tant s'en faut, d'une caractéristique propre à ce milieu du xv^e siècle.

La seconde grande phase d'adaptation à l'artillerie débuta en 1476 sous le gouvernement de Jean de Coëtquen et ne s'acheva sans doute qu'avec la défaite de juillet-août 1488²².

Outre «l'enlèvement et agrandissement des douves et foussés» compris *grosso modo* entre le donjon au sud-ouest et la porte Saint-Malo au nord et la construction devant chaque porte, en remplacement sans doute d'ouvrages antérieurs devenus obsolètes, de grandes barbicanes ou boulevards de maçonnerie de plan pentagonal, cinq énormes tours d'artillerie en fer à cheval allongé vinrent alors sensiblement améliorer la capacité défensive de la ville.

La partie nord étant déjà, au moins partiellement, munie de tours à canons depuis les années 1450-1460, on commença par renforcer les parties sud et ouest, en y construisant les tours Penhièvre, de Coëtquen et du Connétable, que la configuration des lieux permit de concevoir à trois

²¹ Pour la porte de l'Hôtellerie, *alias* porte de Brest, voir le relevé de 1872 réalisé par E. Corroyer.

²² De nombreux documents relatifs à cette campagne de fortification sont conservés aux Archives départementales de la Loire-Atlantique (série B notamment). On trouvera de nombreuses références dans LEGUAY, Jean-Pierre, «Dinan au temps des ducs de 1283 à 1532», *Dinan au Moyen Age*, Dinan, 1986, p. 31-61.

niveaux (fig. 9). Ces tours hautes de 18-20 m, longues de plus de 20 m, en saillie de 18 à 22 m sur les courtines, larges de 16-17 m au-dessus de l'empanchement taluté haut de 4 à 5 m et incliné à 75° qui renforce leur assise, présentent au niveau de leurs étages une épaisseur de maçonnerie qui tourne communément autour de 5,50 m. Le front des tours Penthievre et de Coëtquen est encore simplement semi-circulaire, mais la tour du Connétable, un peu plus tardive, oppose elle à l'ennemi un véritable éperon, dont le tracé est en amande.

Dans le courant des années 1480, les tours du Gouverneur et Beaumanoir furent élevées pour consolider la moitié est du front nord. Comme cela avait déjà été le cas au milieu du siècle, de ce côté particulièrement vulnérable de l'enceinte, on jugea préférable d'abaisser un peu le commandement, de ne donner que deux niveaux à ces ouvrages : leur hauteur n'est ainsi que de 15 m. La tour du Gouverneur n'est guère plus grande que celles de la partie sud (longueur : 22 m, dont 21 de saillie ; largeur : 18 m), mais sa masse couvrante est plus épaisse, avec 6,20 m à l'étage au niveau de ses flancs, et sa partie antérieure est composée de plusieurs petits pans coupés. La tour Beaumanoir par contre est plus massive, sa longueur et sa largeur au-dessus de sa base talutée atteignant respectivement 27 m et 21 m, pour une saillie de 25 m, tandis que ses murs sont épais de 7 m à l'étage et de plus de 8 m à la hauteur du premier niveau. Comme à la tour du Connétable, sa partie frontale est constituée par un éperon en amande, propre à dévier les projectiles par ricochet.

De ces cinq tours de la fin du xv^e siècle, une seule, l'imposante tour Beaumanoir, a été conçue pour un usage exclusivement militaire. On alla même peut-être jusqu'à la construire à ciel ouvert pour obtenir une parfaite évacuation des gaz et fumées dégagés par les armes et éviter ainsi d'être contraint d'interrompre régulièrement le tir. Les quatre autres tours sont du type mixte, c'est-à-dire qu'elles conservent un caractère résidentiel très marqué. Si leur premier niveau, situé dans leur embase, avait une fonction purement défensive, leurs salles supérieures ont été elles systématiquement dotées d'une grande fenêtre de flanc à l'allège percée d'une canonnière, et, dès que possible, au moins d'une seconde, ouverte à la gorge ; toutes ces ouvertures d'éclairage sobrement moulurées étaient initialement garnies d'une forte grille de protection (fig. 10). Toutes ces salles supérieures ont été en outre pourvues d'une grande cheminée agrémentée de moulures exécutées de façon très soignée, ainsi que d'une petite pièce annexe ajourée par une étroite fenêtre et d'un local de latrines. On prit le soin également d'orner leurs portes d'un cavet et de prévoir des vantaux. Ce souci de confort et d'agrément alla d'ailleurs en s'accroissant, car dans les tours du Connétable et du Gouverneur, qui doivent dater du début des années 1480, on entreprit de chauffer également la salle basse.

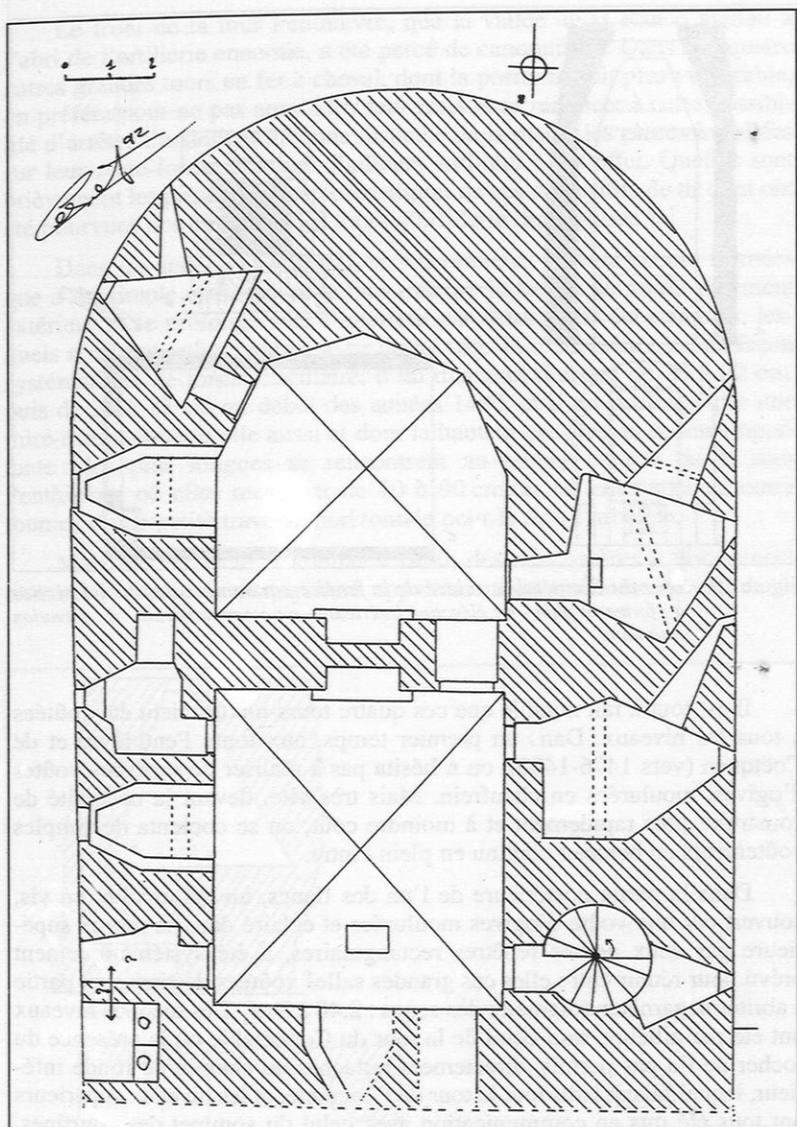


Figure 9 – Tour Penthièvre, vue en plan du second niveau

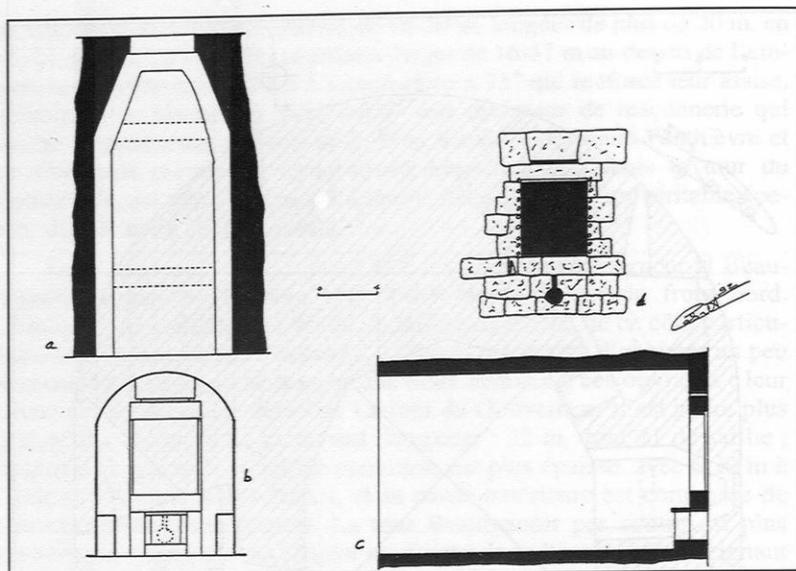


Figure 10 – Tour du Connétable, relevé de la fenêtre-canonnrière du second niveau
 a : forme en plan - b : élévation intérieure - c : coupe verticale - d : élévation
 extérieure

Il est tout à fait notable que ces quatre tours mixtes aient été voûtées à tous les niveaux. Dans un premier temps, aux tours Penhièvre et de Coëtquen (vers 1476-1480), on n'hésita pas à réaliser de superbes voûtes d'ogives, moulurées en chanfrein. Mais très vite, devant la nécessité de construire plus rapidement et à moindre coût, on se contenta de simples voûtements en berceau continu en plein cintre.

Dans la partie postérieure de l'un des flancs, un bel escalier en vis, couvert par une voûte d'ogives moulurées et éclairé dans sa moitié supérieure par deux petites fenêtres rectangulaires, a été systématiquement prévu pour réunir entre elles ces grandes salles voûtées destinées en partie à abriter la garnison (diamètre des cages : 2,40 à 3 m). Les seconds niveaux ont été par ailleurs, sauf celui de la tour du Connétable où la présence du rocher ne l'a pas permis, directement rattachés au chemin de ronde inférieur, lequel faisait jadis tout le tour de l'enceinte, et les niveaux supérieurs ont tous été mis en communication avec celui du sommet des courtines. Signalons à ce propos qu'il n'a pas été prévu, et cela est également le cas à la tour purement militaire dite Beaumanoir, de faire correspondre exactement le niveau de ce chemin de ronde supérieur avec celui des plates-formes, ce qui aurait grandement facilité le déplacement des pièces d'artillerie.

Le front de la tour Penthievre, que la vallée de la Rance mettait à l'abri de l'artillerie ennemie, a été percé de canonnières. Dans nos quatre autres grandes tours en fer à cheval, dont la position était plus vulnérable, on préféra pour ne pas amoindrir leur résistance renoncer à cette possibilité d'arrêter l'assaillant à bonne distance de la place, les pièces installées sur leur plate-forme pouvant d'ailleurs suffire à cet effet. Quelles sont brièvement les principales caractéristiques de ces dispositifs de tir dont ont été pourvues nos cinq grandes tours d'artillerie dinannaises ?

Dans les années 1476-1480, les canonnières ne sont encore formées que d'un simple orifice dont la face externe se trouve au nu du parement extérieur et se prolonge vers l'intérieur par deux petits ébrasements, lesquels n'offrent qu'un champ de tir limité (fig. 11). Cet orifice est de façon systématique de forme circulaire, d'un diamètre d'abord de 20 à 22 cm, puis de 25 à 27 cm au début des années 1480, et il est prolongé par une mire-évent, ébrasée elle aussi et dont la hauteur est plus ou moins importante : les plus longues se rencontrent au second niveau de la tour Penthievre, où elles mesurent de 70 à 90 cm, et où elles sont en outre munies d'une petite traverse horizontale pour le tir à l'arbalète.

Mais dès le début des années 1480, des canonnières à ébrasement externe de forme quadrangulaire apparaissent au troisième niveau de la

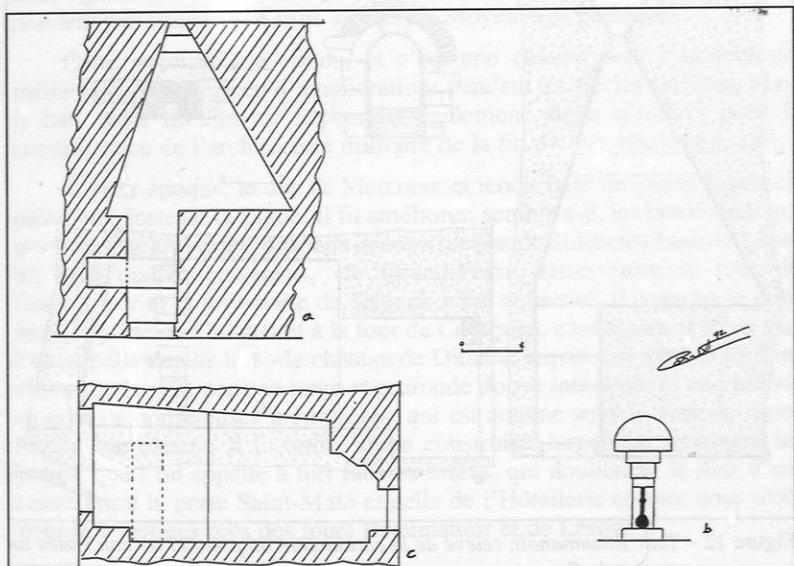


Figure 11 - Tour du Coëtquen, relevé de la canonnière sud-est du troisième niveau
a : forme en plan - b : élévation intérieure - c : coupe verticale

tour du Connétable (fig. 12). Ces nouvelles embrasures conçues essentiellement pour soustraire quelque peu l'orifice de tir, lequel conserve une petite mire-évent mais est cette fois toujours de forme quadrangulaire, à l'impact des boulets ennemis, ne sont elles aussi destinées qu'à des armes de petit calibre, telles que les couleuvrines : la largeur de ces orifices de tir n'excède pas 24 cm.

Les casemates qui sont ménagées dans la masse couvrante de ces tours de la fin du siècle sont toutes du même type (fig. 9, 11 & 12). D'une hauteur variant entre 2 et 3 m, voûtées en berceau en plein cintre, elles présentent dans leur partie antérieure une forme triangulaire, qui présente l'avantage de n'affaiblir que dans une moindre mesure la maçonnerie, et sont toutes également isolées de l'intérieur des salles par une épaisseur de mur plus ou moins importante : les minimums et maximums rencontrés sont de 70 cm et 2,90 m. Les plus grandes présentent dans leur partie postérieure une largeur voisine de 5 m et leurs flancs possèdent d'une façon très générale de petites encoches de calage, dont la variabilité de la position et de la distance par rapport à la face externe des canonnières doit correspondre aux différents types d'armes qui étaient utilisés à l'époque.

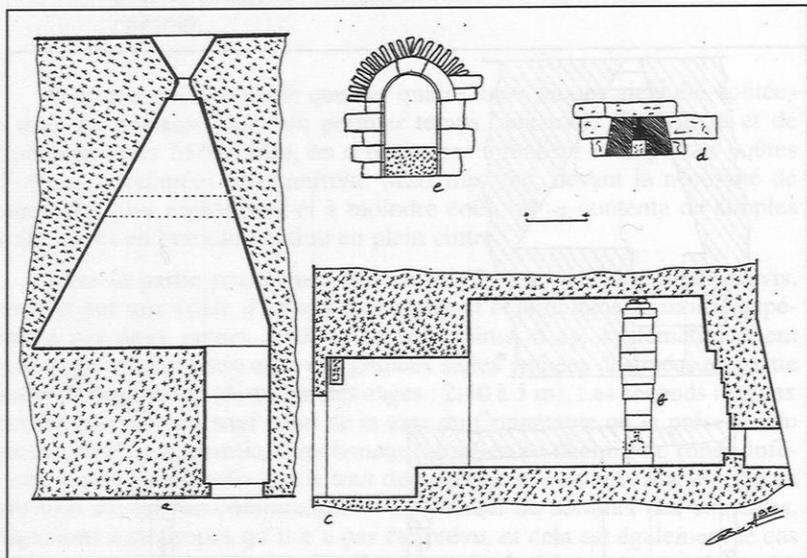


Figure 12 – Tour Beaumanoir, relevé de la canonnière du premier niveau située au centre du flanc ouest

a : forme en plan - b : élévation intérieure - c : coupe verticale - d : élévation extérieure - e : élévation extérieur de la porte d'accès au porte de tir.

La plupart des casemates de la tour de Coëtquen possèdent, dans le couloir qui les rattache à l'espace interne, un petit abri pour le servent (fig. 11). Les plus grandes du second niveau de la tour Penthièvre sont dotées d'un système d'aération, sous la forme d'un petit conduit donnant sur l'extérieur (fig. 9). Ni l'un ni l'autre de ces dispositifs ne se retrouvent curieusement dans nos trois autres tours.

Précisons à ce propos de l'aération des ouvrages que dans nos quatre tours voûtées, une petite ouverture rectangulaire au moins (on en trouve trois à la tour de Coëtquen) a été ménagée dans la voûte séparant le second niveau et la salle basse de façon, entre autres choses, que les gaz et fumées produits par les pièces d'artillerie situées dans cette dernière puissent être évacués et, qu'à partir du début des années 1480, on ajouta à ce dispositif une seconde ouverture de ventilation, une sorte de fenêtre, percée à la hauteur de cette salle basse, dans l'un des flancs. Enfin, nous l'avons vu, ce problème de l'évacuation des fumées fut définitivement pallié à la tour Beaumanoir par une absence de couverture.

«Peu de villes en France conservent des fortifications les entourant de la dimension des remparts de Dinan», pour reprendre des termes de M. Barral i Altet. «Ceux-ci, de surcroît, nous renseignent précisément non seulement sur les étapes de l'histoire de la Haute-Bretagne au Moyen Age mais également sur les trois grandes périodes de construction qui correspondent par ailleurs aux trois siècles du Moyen Age gothique».

Cette enceinte n'a connu, et c'est une chance pour l'archéologie médiévale, qu'assez peu d'améliorations pendant les siècles suivants. Mais il faut noter qu'elle est cependant également digne d'intérêt pour la connaissance de l'architecture militaire de la fin du xv^e siècle (fig. 1)²³.

À cette époque, le duc de Mercoeur entendit faire de Dinan la principale place forte de la Ligue. Il fit améliorer, semble-t-il, les boulevards qui protégeaient les portes, ordonna la construction de différents bastions, dont un seul malheureusement, «le Grand-Fort», situé entre la tour du Gouverneur et la tour-porte du Jerzual, a été conservé. Il rattacha le donjon à la porte du Guichet et à la tour de Coëtquen, constituant ainsi ce que l'on appelle depuis lors «le château de Dinan», lequel il retrancha de l'intérieur de la ville par une large et profonde douve intérieure et une galerie ajourée de nombreuses meurtrières, qui est connue sous le nom de «souterrain Mercoeur». Il fit enfin, sinon construire, largement reprendre les braies, que l'on appelle à tort fausses-braies, qui doubtaient le mur d'enceinte entre la porte Saint-Malo et celle de l'Hôtellerie et dont nous trouvons des vestiges près des tours Beaumanoir et de Lesquen.

²³ BARRAL I ALTET, Xavier, «L'enceinte urbaine de Dinan», in *Dinan au Moyen Age*, Dinan, 1986, p. 73-100, p. 96.

Pour être complet enfin dans cette trop rapide description et datation de l'enceinte dinannaise, précisons que la grande porte rectangulaire dite porte Saint-Louis, qui prend place au sud entre les tours Penthièvre et de Coëtquen, a été ajoutée en 1620 comme l'indique le millésime sur son parement, et que le troisième niveau de la tour du Gouverneur ainsi que le parapet de la plate-forme de la tour Beaumanoir ne datent pas eux non plus de l'époque médiévale, mais, comme la partie haute du donjon, de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle, c'est-à-dire qu'ils sont l'œuvre de l'ingénieur militaire Siméon Garengéau.

Stéphane GESRET

RÉSUMÉ

L'enceinte urbaine de Dinan est non seulement l'une des plus grandes, mais l'une des mieux conservées de France. Les ouvrages de fortification qui jalonnent ses quelque 2 650 mètres de développement sont d'une richesse telle qu'ils permettent de suivre toute l'évolution de l'architecture militaire de la fin du XIII^e à celle du XVI^e siècle. Curieusement, ce monument de tout premier ordre, s'il n'est que très rarement oublié, n'apparaît que de manière ponctuelle dans les ouvrages, même récents, traitant d'architecture militaire. Cet article offre la synthèse d'une analyse archéologique et architecturale moderne qui faisait défaut jusqu'à présent.

Fruit de plus de trois ans de travail, cette monographie des remparts de Dinan, réalisée dans le cadre d'une maîtrise et d'un D.E.A., se compose au total de près de 690 pages et propose, outre quelque 160 photographies, plus de 100 plans et autres relevés architecturaux. Il va de soi que dans le cadre de cet article il n'était pas question d'entrer dans le détail de chaque ouvrage. Il se contente de livrer, avec quelques schémas à l'appui, les principales datations et les grandes conclusions.